

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

## Situation météorologique

Au cours de cette deuxième décennie, des quantités de pluie importantes ont été enregistrées dans plusieurs localités, à travers le pays. Cette situation a favorisé le maintien des réserves en eau du sol pour une bonne alimentation des plantes.

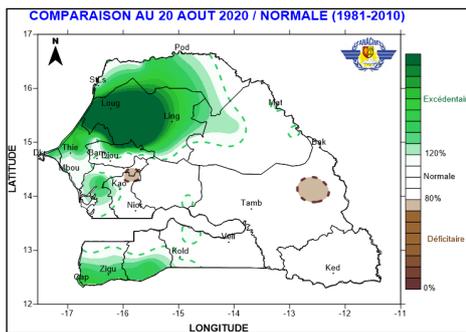
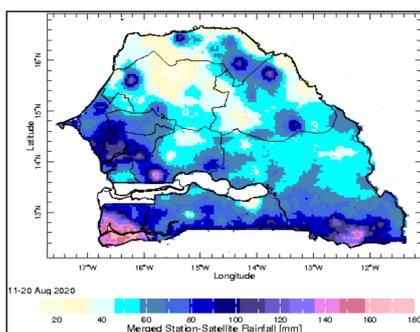
Au Nord, excepté le poste de Podor faiblement arrosé (1.1mm), les cumuls décennaires ont varié entre 122.5 mm à Louga et 20.2 mm à Kanel. Les journées du 12 au 15 août ainsi que celle du 20 août ont été très pluvieuses sur cette zone (28.3mm à Dagana le 15 août, 18.2mm à Richard Toll le 20 août, 26.0mm à Ranérou le 12 août, 45.6mm à Louga le 20 août).

L'Ouest du pays a renoué avec les pluies. Tous les postes de la région de Dakar ont cumulé plus de 50 mm pendant la décennie, Guédiawaye et Rufisque ont dépassé la barre des 100 mm (Voir carte ENACTS en bas à gauche).

Cette même distribution temporelle de la pluviométrie a été notée au Centre du pays. Ainsi, les cumuls ont varié entre 155.5 mm à Nioro du Rip (avec une pluie exceptionnelle de 124.5 mm le 13 août) et 32.7 mm à Kaffrine.

L'Est et le Sud du pays ont maintenu la bonne dynamique pluvieuse observées dans ces zones, depuis le début de la saison. Ainsi, les cumuls de cette décennie varient entre 23.5 mm à Vélingara et 176.3 mm à Tendouck.

Les cumuls saisonniers enregistrés varient entre 129.2 mm (Saint Louis) et 1139 mm (Cap Skirring). La comparaison de ces cumuls par rapport aux cumuls normaux montre une situation excédentaire sur le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, normale sur le reste du pays; à l'exception des localités autour de Goudiry et le Nord de la région de Kaolack (Gossas-Guinguinié) où des poches déficitaires sont notées (voir carte en bas à droite).



### Perspectives de la troisième décennie d'août 2020

Du 22 au 25 août, une relative accalmie s'installera sur une bonne partie du territoire à l'exception des régions Sud où quelques pluies faibles à modérées pourraient être enregistrées par endroits.

Dans la période allant du 26 au 28 août, d'autres événements pluvieux sont attendus sur l'ensemble du territoire avec des risques d'occurrence de fortes pluies dans la zone Centre et Sud surtout dans la journée du 27 et 28 août.

Durant la période du 29 au 30 août, des pluies et orages vont se maintenir dans les régions Sud du pays avec de possibles extensions sur le Centre-sud et le littoral Sud.

### Décade du 11 au 20 Août 2020

#### Sommaire

- **Météo:** Décade plus pluvieuse que la précédente
- **Hydrologie:** Poursuite des ondes de crue sur les cours d'eau
- **Agriculture:** Bon comportement végétatif des cultures
- **Situation phytosanitaire:** Présence de chenilles poilues sur niébé, arachide, mil et pastèque au Centre et au nord du pays
- **Situation pastorale:** Pâturage bien fourni et accessible au cheptel
- **Suivi de la végétation:** Bon niveau de croissance de la végétation
- **Situation des marchés:** Faiblesse des stocks des produits locaux.

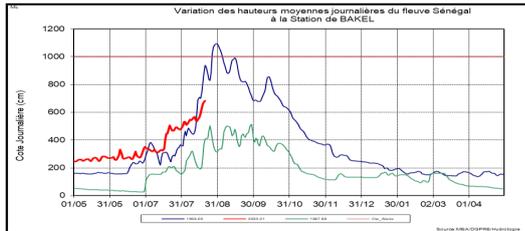
Stations	Cumul au 20 Août (mm)		
	2020	2019	Normale
Saint Louis	129.2	35.7	94.0
Podor	140.9	34.7	99.1
Matam	282.3	42.3	193.9
Ranérou	263.0	53.5	223.7
Louga	306.3	54.0	129.5
Linguère	386.6	85.6	202.5
Diourbel	264.4	117.0	224.2
Bambey	287.5	88.7	241.3
Thiès	265.7	47.7	204.4
Mbour	279.5	73.8	225.5
Dakar Yoff	154.3	79.7	145.9
Fatick	445.8	134.9	272.1
Kaolack	392.4	142.2	308.4
Kaffrine	267.4	237.6	321.4
Koungheul	476.7	175.7	395.2
Nioro du Rip	463.8	242.6	408.6
Tambacounda	419.4	266.0	391.0
Goudiry	248.5	158.4	347.3
Bakel	301.0	156.3	297.3
Kédougou	753.0	824.5	649.5
Kolda	712.9	431.9	599.4
Sédhiou	802.9	405.5	601.3
Vélingara	485.0	291.1	483.7
Ziguinchor	1099.0	460.1	667.3
Cap Skirring	1139.0	341.9	633.3

## Situation hydrologique

Les ondes de crue observées les décades précédentes se sont poursuivies au cours de cette deuxième décade du mois d'août 2020 sur beaucoup de cours d'eau du pays.

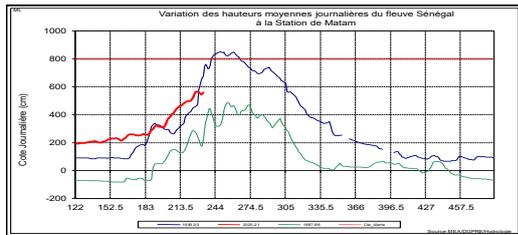
### Bassin du fleuve Sénégal à la station de Bakel

La crue s'est poursuivie au cours de cette décade. Le maximum est de 684 cm le 20 août 2020 à 8h00. Le maximum moyen journalier a été de 479 cm le 15 août 2019.



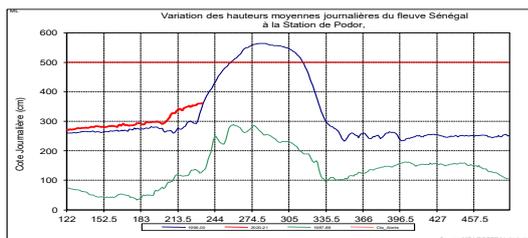
### Bassin du fleuve Sénégal à la station de Matam

La crue se poursuit. Le maximum moyen journalier est de 569 cm le 20 août 2020 à 18h00. Il était de 402 cm le 20 août 2019.



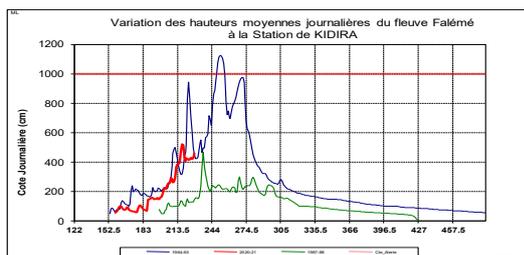
### Bassin du fleuve Sénégal à la station de Podor

Le niveau du fleuve est en hausse. La cote maximum de 362 cm a été observée le 20 août 2020 à 08h00. Le maximum moyen journalier était de 321 cm le 20 août 2019.



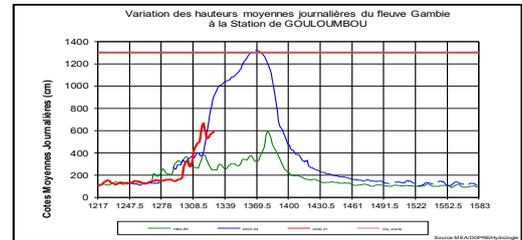
### Fleuve Falémé à la station de Kidira

Une crue de faible amplitude s'est poursuivie pendant cette décade. Le maximum de la décade est de 460 cm le 10 août 2020 à 8h00. Le maximum moyen journalier était de 316 cm le 16 août 2019.



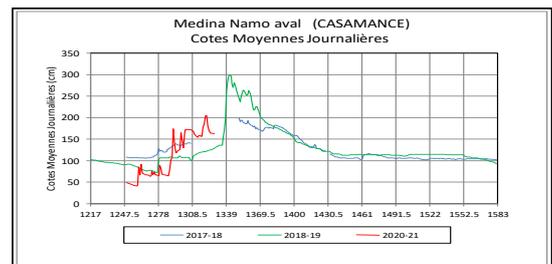
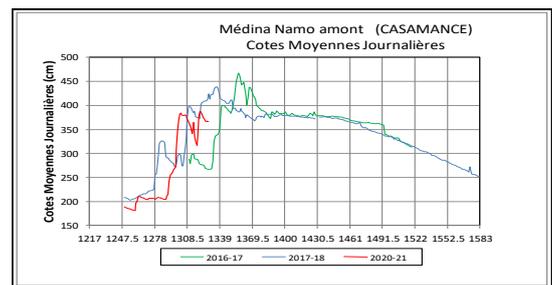
### Bassin fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Une onde de crue est en cours mais son amplitude a baissé au cours de cette décade. Le maximum moyen journalier est de 584 cm à la date du 10 août 2020. Il était de 356 cm le 9 août 2019.



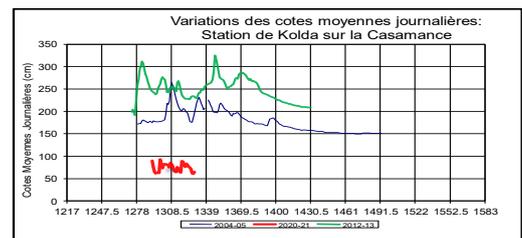
### Bassin du fleuve Casamance à la station de Médina Namou

C'est une station située en amont de la ville de Kolda à une dizaine de Kilomètres. Une retenue y a été construite. Elle prive ainsi la station de Kolda des écoulements situés en amont. En amont de la retenue le maximum moyen journalier de la décade est de 388 cm à la date du 12 août 2020 et de 205 cm en aval à la date du 13 août 2020. Ils étaient respectivement de 382 cm et 175 cm le 10 août 2019.



### Bassin du fleuve Casamance à la station de Kolda

Le niveau du fleuve est encore faible du fait de l'existence de la retenue en amont. Le maximum moyen journalier est de 83 cm à la date du 13 août 2020. Il était de 196 cm le 20 août 2020.



## Situation agricole

### Suivi de l'état phénologique des Cultures

#### Axe Dakar, Louga, Saint Louis et Matam

Dans la région de Dakar au 19 août 2020, les semis sont terminés pour les principales spéculations et les cultures se portent bien avec un bon développement végétatif.

**A Louga**, la première vague de semis est au stade début floraison (arachide) et le niébé et le maïs sont au stade début ramification et montaison. Dans le département de Linguère, les premières vagues de semis sont au stade début épiaison- montaison pour le mil souna et le maïs de case. Les semis de l'arachide sont au stade gynophorisation-floraison. La deuxième vague est au stade floraison et ramification-plantule pour l'arachide et le niébé. Dans le département de Louga, les pluies sont encore de retour après une pause de deux semaines environ. Les cultures poursuivent leur croissance sans entrave. Les cultures d'arachide sont au stade de floraison, le niébé au stade de ramification et le mil au stade de montaison. Dans le département de Kébémér, un bon retour des pluies, à laquelle s'ajoutent une situation phytosanitaire relativement calme a donné un bon comportement végétatif des cultures. Ainsi le stade de développement des principales cultures se présente comme suit : arachide floraison en cours, niébé ramification en cours et le mil est au stade tallage.

**A Matam**, la première vague de semis de l'arachide est au stade de ramification, début floraison le mil est en montaison, le niébé est en pleine floraison, le sorgho est au stade montaison-début épiaison et le maïs est au stade de développement végétatif. La deuxième vague de semis de l'arachide et du niébé est au stade de pleine ramification – plantule-ramification. Le mil est en tallage. Le sorgho est au stade de développement végétatif et le maïs est au stade de levée/plantule.

**NB** : on note un début de récolte en vert de maïs. Il s'agit de maïs semé de façon précoce (début juin et sous irrigation) avant le démarrage des pluies. Pour le sorgho également les premiers semis de début hivernage sont stade épiaison.

#### Axe Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolack

**A Thiès**, au 19 août 2020, la première vague de semis est au stade de ramification-floraison (arachide), tallage-début montaison (mil), tallage (maïs), tallage, montaison (sorgho), tallage pour le riz, ramification, début floraison pour le niébé et reprise et poursuite des plantations pour le manioc.

**A Diourbel** : dans le département de Bambey, la génération des semis à sec du mil représente 5% des semis du mil. Elle est au stade de début épiaison. La première génération des semis de l'arachide représente 2% des semis de l'arachide. Elle est au stade de début gynophorisation. Pour le niébé 90% des semis sont de la première génération et sont au stade de plantule, début ramification et 80% pour des plantations du manioc sont de la première génération. La deuxième génération est pour le mil au stade de tallage et montaison et représente 95% des semis de cette spéculation. Pour l'arachide 98% des semis sont de cette génération et sont début floraison. Dans le département de Diourbel, la première génération de semis de l'arachide est de 30% est au stade de gynophorisation, le mil 60% est au stade montaison, le niébé 90% est au stade ramification-floraison-formation de gousses et 100% avec une bonne reprise des boutures. La deuxième génération des semis de l'arachide est à hauteur de 70% des semis d'arachide est au stade de ramification-floraison, le mil 40% est au stade de tallage. Dans le département de Mbacké, la première et la deu-

xième vague de semis du mil sont au stade de montaison, début épiaison-floraison et l'arachide, ramification, floraison, début gynophorisation. La première vague de semis du niébé est au stade de début ramification, le maïs (montaison), le manioc (plantation) et la pastèque (début ramification).

**A Fatick**, les premières vagues de semis sont au stade de tallage, montaison et épiaison (mil), floraison, floraison-fécondation, gynophorisation (arachide), montaison, épiaison mâle (maïs et sorgho) et au stade de tallage pour le riz, la pastèque est au stade de ramification, le manioc est de reprise-émission de feuilles, le sésame est au stade végétative et le niébé est en ramification-formation boutons floraux.

#### Axe Kaffrine, Tambacounda et Kédougou

**A Tambacounda**, la première vague de semis du mil souna est au stade de épiaison, l'arachide est au stade de formation de gousse, le maïs est en maturation (laiteux), le riz et le sorgho sont au stade tallage, épiaison et le niébé en début floraison. La deuxième vague de semis est au stade montaison (mil souna), gynophorisation (arachide), ramification (niébé), floraison (maïs), début tallage (riz) et montaison (sorgho).

La troisième vague de semis est au stade début tallage pour le mil souna, l'arachide (ramification), le maïs (montaison), le riz (début tallage), le niébé (début ramification) et le sorgho (montaison).

**A Kédougou**, on note au 18 août 2020, la première vague de semis est au stade début formation de gousses (arachide), formation épis (maïs), et montaison (sorgho), montaison début épiaison (fonio) et montaison (riz). La deuxième vague de semis est au stade début floraison, gynophorisation (arachide), début épiaison (maïs), croissance (sorgho), tallage (riz). La troisième vague de semis est au stade croissance pour l'arachide, croissance pour le maïs et pour le riz.

#### Axe Ziguinchor, Kolda et Sédhiou,

**A Kolda**, Dans l'ensemble, un bon comportement des cultures est noté, la campagne se déroule normalement.

Les premiers semis se présentent comme suit : Le mil est au stade de fin montaison, début épiaison, l'arachide est en début de gynophorisation, le maïs en fin montaison, floraison et début de formation des épis, le sorgho en fin montaison, le coton en pleine croissance et le riz en fin de tallage – pleine montaison. Les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> semis des cultures qui représentent les 90% des emblavures se comportent bien. On constate une augmentation des emblavures en arachide, riz, et maïs par rapport à la campagne 2019/2020. Le manioc planté dans les trois départements a bien repris avec quelques pertes de boutures signalées à Kolda et Médina Yoro Foula.

**A Sédhiou**, la première vague de semis du mil est en début épiaison, montaison, tallage, le maïs de case est au stade épiaison – floraison, l'arachide est au stade début gynophorisation – floraison, le riz est en montaison – tallage, le sorgho est en phase tallage – plantule, le sésame, la pastèque et le niébé sont en plantule-levée. La deuxième vague de semis du mil est au stade tallage, maïs plein champs est en début floraison - montaison, l'arachide est en floraison, le riz est en tallage.

Avec les fortes pluies enregistrées dans le département de Goudomp les jours passés, beaucoup de parcelles en semis direct ont été inondées avec des pertes notées de culture par asphyxie. Des ressemis de pépinière ont été entamés dans certaines vallées pour un rattrapage.

## Situation phytosanitaire

### Résumé

La situation phytosanitaire est principalement marquée par des infestations de chenilles poilues du niébé (*Amsacta moloneyi*) sur l'arachide, le niébé, la pastèque, le mil et la jachère, de Chenilles légionnaire d'Automne et *Spodoptera eximpta* sur le maïs, *Lema planifrons* sur le mil, ...dans les régions de Saint Louis, Louga, Thiès, Kaffrine, Kaolack et Fatik. Des traitements sont en cours et sont effectués avec des produits UL par les UPV et les CLV.

Ailleurs, la situation est relativement calme.

#### Chenilles

Des infestations de Chenilles Poilues du niébé (*Amsacta moloneyi*), de Chenilles Légionnaires d'automne (*Spodoptera frugiperda*) et *Spodoptera eximpta* ont été notées dans les régions de Saint Louis, Louga, Kaolack et Kaffrine durant cette semaine.

Concernant les traitements contre *Amsacta moloneyi* sur le niébé, la pastèque et l'arachide, ils ont été réalisés au niveau des départements de Kébémér, Louga, Tivaoune, Mbour, Malem Hoddar, Dagana.

3395 L de Fénical 400 UL sont utilisés pour le traitement de 3455 ha contre *Amsacta moloneyi*. Les traitements se poursuivent.

A Ndjigui (commune de Kahi, Arrondissement de Gniiby, Département de Kaffrine) et à Ida Secco (commune Ida Mouride, Arrondissement Ida Mouride, Département de Kounghoul) 60 ha de maïs sont traités contre CLA (*Spodoptera frugiperda*) avec 60 litres de Fénical 400 UL. A Ndiayene Moussa Ndiaye (commune de Diagane Barka, département de Foundiougne, région de Fatik), 17 ha de maïs en début montaison ont été prospectés et les 10 ha sont attaqués par la CLA à une densité de six (06) individus par pied. Ils seront traités très prochainement.

105 ha ont été traités contre *Spodoptera eximpta* sur le mil en tallage et le maïs au stade montaison à Keur Dialal, Keur Boungari, Keur Baba Niasse (Commune de Latmingué, département de Kaolack), à Keur Massare Ba (commune de Porokhane, département de Niore, région de Kaolack).

#### Lema planifrons

Des infestations de *Lema planifrons* ont été notées sur le mil au stade et le maïs en montaison au niveau des localités de Keur Mbouki (commune de Keur Mbouki, Arrondissement de Keur Mbouki, Département de Birkelane), de Keur Dialal, Keur Bounga-

ri, Keur Baba Niasse (Commune de Latmingué, département de Kaolack), de Keur Baylo, Keur Omar, Khoudia, Mboudaye Serere, Keur Serigne Ndrame, Tallale (commune de Ndiédieng, département de Niore, région de Kaolack), de Keur Aly Gueye, Keur Omar Tounkara, Keur Abibou Niasse (commune de Taïba Nias-sène, département de Niore, région de Kaolack) et de Keur Madiabel (commune de Keur Madiabel, département de Niore, région de Kaolack).

372 ha ont été traités avec du Pyricol 480 UL et du Fénical 400 UL à la dose d'un (01) litre par hectare par les UPV.

#### Autres ravageurs

Au niveau de l'Arrondissement de Katakél, Département de Kaffrine ; les prospections ont été faites sur 50 ha (maïs-mil) à Santhie Dimb (Commune de Nganda) ; sur 100 ha (maïs-mil) à Dankou, Nguéténe (Commune de Diamagadio) ; sur 100 ha (maïs) à Sam Thialéne, Sam Nguéyéne (Commune de Diokoul Mbelbouck) ; sur 250 ha (maïs, mil, jachère) à Keur Bamba, Keur Safady, Médinatou Salam 2, Diacksao, Bamba Modou (Commune de Médinatou Salam 2) ; sur 200 ha (mil-arachide) à Nguétou Malick, Tawa, Katakél, Ndioudiène (Commune de Kathiote) et sur 50 ha (mil-arachide) à Maka (Commune de Nganda). Seul *Acrida bicolor* a été trouvé sur place, à des densités très faibles et aucun dégât sur culture.

De nouvelles infestations d'iules ont été signalées dans le département de Mbacké, région de Diourbel (à Taïf). Une mission de vérification sera effectuée et des traitements si nécessaire.

Dans le département de Linguère, des attaques de *Schizonica sp.* se poursuivent dans les parcelles d'arachide principalement. Toutes les communes du département sont concernées par ces attaques avec une sévérité variable.

Les dégâts sont assez spectaculaires par endroit occasionnant une destruction parfois entière de certaines parcelles d'arachide, c'est le cas au niveau de Sam Fall et Touba Sam. Si les attaques se poursuivent à ce rythme des parcelles encore plus nombreuses pourraient être nettoyées avant la maturation de l'arachide. Une approche de lutte intégrée alliant lutte biologique par l'utilisation d'un ennemi naturel spécifique, le traitement des semences avec un insecticide à fort systémique et la méthode culturale comme le sarclage après pluie pour exposer les larves à la prédation des oiseaux pourraient à elles seules permettre de juguler le fléau.

## Situation pastorale

### I. Situation du cheptel

#### 1.1. Etat des pâturages

Le pâturage est maintenant partout présent grâce à la régularité des pluies et à leur intensité assez importante. C'est un pâturage bien fourni, disponible et accessible à tous les animaux (petits et gros ruminants). IL est de bonne qualité ce qui se traduit par un changement qualitatif de l'aspect des animaux.

#### 1.2. Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux s'améliore plus en plus.

#### 1.3. Abreuvement du bétail

Les points d'eau temporaires (mares et marigots) sont bien remplis réglant de ce fait le problème d'abreuvement des animaux. La pression sur les forages et les puits connaît un répit avec le remplissage des mares et autres eaux de surface.

### II. Mouvement du bétail

Les transhumants dans leur majorité se sont repliés vers leurs lieux d'origine.

### III. Situation zoo sanitaire

La situation zoo sanitaire est satisfaisante. Au cours de la semaine, aucun cas de foyer de maladie n'a été signalé.

## Suivi de la végétation

### 1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décade du mois d'août 2020 (Figure 1b), l'évolution de l'état de la végétation se poursuit favorablement sur l'ensemble du territoire par rapport à la décade précédente (Figure 1a). Toutefois, les valeurs du NDVI demeurent faibles dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (Podor et Matam). Par ailleurs, dans plusieurs départements, le niveau de croissance de la végétation est nettement supérieur à la moyenne de la série (1999-2019) notamment à Linguère (Figure 2-a) et à Goudiry (Figure 2-b) où il avoisine le maximum à l'image des départements du Sud du pays. Le département de Matam, bien qu'enregistrant un niveau de NDVI faible, reste proche de la moyenne de la série (Figure 2-c).

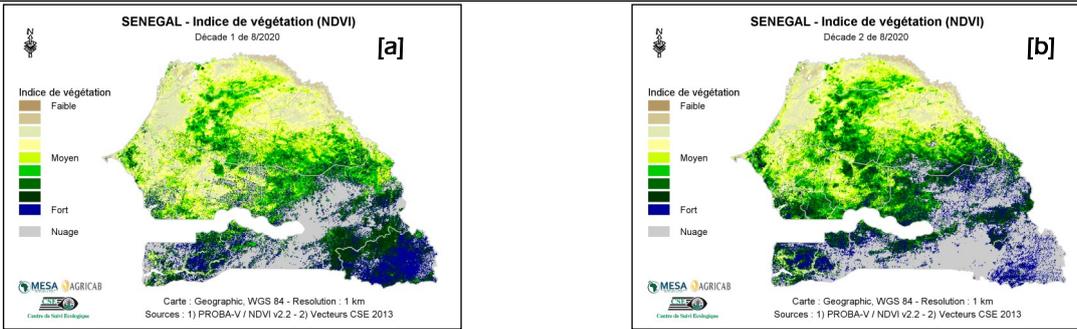


Figure 1 : Cartes du NDVI (a) à la première décade du mois d'août 2020 et (b) à la deuxième décade du mois d'août 2020

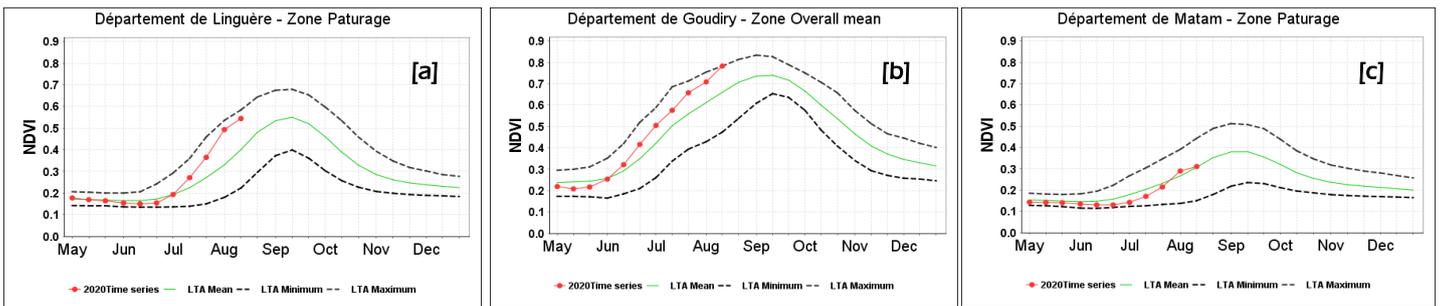


Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2020 dans les départements de [a] Linguère, [b] Goudiry, et [c] Matam (courbe rouge), en comparaison avec celui des valeurs moyennes (trait vert), minimum et maximum (traits discontinus noirs) de la série

### 2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

A la deuxième décade du mois d'août 2020 (Figure 1b), l'évolution de l'état de la végétation se poursuit favorablement sur l'ensemble du territoire par rapport à la décade précédente (Figure 1a). Toutefois, les valeurs du NDVI demeurent faibles dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (Podor et Matam). Par ailleurs, dans plusieurs départements, le niveau de croissance de la végétation est nettement supérieur à la moyenne de la série (1999-2019) notamment à Linguère (Figure 2-a) et à Goudiry (Figure 2-b) où il avoisine le maximum à l'image des départements du Sud du pays. Le département de Matam, bien qu'enregistrant un niveau de NDVI faible, reste proche de la moyenne de la série (Figure 2-c).

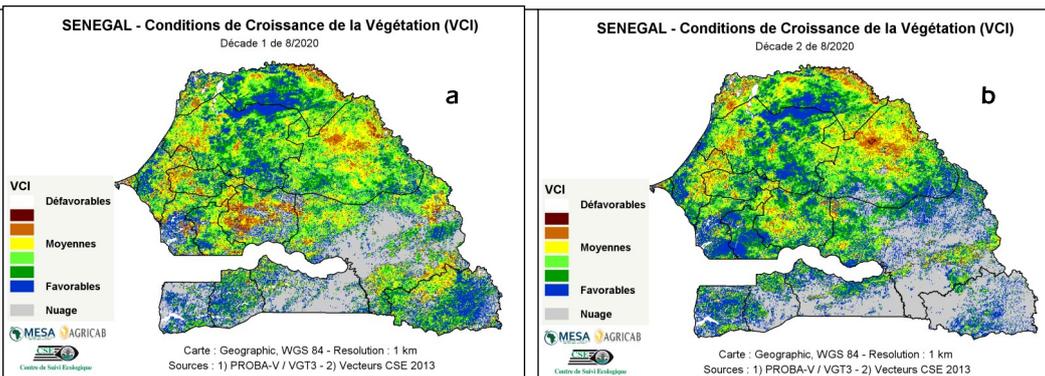


Figure 3 : Cartes du VCI (a) à la première décade du mois d'août et (b) à la deuxième décade du mois d'août 2020

## Situation des marchés

### I – Approvisionnement des marchés :

Les stocks des produits locaux (céréales sèches, légumineuses) s'amenuisent davantage. Les stocks de riz importé s'établissent comme suit : stock national de régulation (100 304 T), stocks commerçants grossistes distributeurs (47 172 T).

Les stocks des légumes locaux de grande consommation s'élèvent à : 1 234 T (oignon), 675 T (pomme de terre).

Les marchés de bétail sont correctement approvisionnés avec des sujets d'un bon embonpoint.

### II – Fonctionnement des marchés

Tous les marchés suivis ont repris leur fonctionnement. Toutefois, selon les types de marché, l'animation s'apprécie diversement. Les marchés ruraux ont enregistré une faible affluence, car les producteurs sont tous occupés dans les travaux champêtres. Ceux urbains ont accueilli les consommateurs dont la demande porte sur le riz et les légumes.

### III – Analyse comparative des prix

**Céréales locales sèches** : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : 295 F CFA/kg (mil souna), 265 F CFA/kg (sorgho), 250 F CFA/kg (maïs). Au cours des deux dernières décades, le prix du sorgho s'est replié de -13%, tandis que ceux du mil et maïs ont augmenté de +7%, chacun. La comparaison annuelle indique les variations suivantes : mil (+19%), sorgho (+3%), maïs (+17%).

Le prix du kilogramme du riz local décortiqué qui s'affiche à 305 F CFA est supérieur à son niveau de la décade écoulée (290 F CFA/kg) et annuel de 2019 (295 F CFA/kg), avec des variations respectives de +6% et +5%.

**Céréales importées** : les prix pratiqués s'affichent à 225 F CFA/kg (maïs), 320 F CFA/kg (riz importé non parfumé),

460 F CFA/kg (riz brisé parfumé). Ces prix sont restés constants au cours des deux dernières décades, mais restent légèrement supérieurs (+3% à +5%) à leurs niveaux de 2019 à la même période.

**Légumineuses** : les prix de détail des produits de rente se situent à : 610 F CFA (niébé), 480 F CFA (arachide coque), 850 F CFA (arachide décortiquée). La comparaison décadaire montre que seul le prix de l'arachide coque a varié significativement (+19%). Par contre, la comparaison annuelle indique d'importantes variations : niébé (-32%), arachide coque (+44%), arachide décortiquée (+35%).

**Légumes** : Les prix moyens régionaux ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 400 – 600 » F CFA/kg (oignon), « 500 – 600 » F CFA/kg (pomme de terre), soit des prix moyens respectifs de 510 F CFA/kg et de 525 F CFA/kg.

**Bétail** : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 95 000 – 325 000 » F CFA/tête pour les bovins, « 45 000 – 170 000 » F CFA/tête pour les ovins, « 17 500 – 43 000 » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : 170 000 F CFA, 80 000 F CFA, 29 000 F CFA.

### V – Perspectives

La troisième décade du mois d'août 2020, devrait être caractérisée par un fonctionnement timide des marchés ruraux. Toutefois, les prix des céréales sèches (mil, sorgho, maïs) vont poursuivre leur ascension saisonnière, notamment pour le mil du fait de la forte demande pour la célébration de la fête de « Tamkharit » prévue en fin de décade. Dans le même sillage, les prix des bovins, des poulets et des légumes devraient se renchérir circonstantiellement.

## Recommandations générales

- Les bonnes pratiques agricoles et les méthodes de luttés physiques et mécaniques doivent être appliquées par les producteurs pour une gestion intégrée des déprédateurs,
- Au niveau paysan, diagnostiquer la présence de ravageurs sur les plantes et les signaler pour traitement,
- Procéder à l'élimination des plantes présentant les symptômes,
- Désherber les champs,
- Pratiquer la rotation des cultures et mettre en jachère certaines parcelles pour éviter la contamination des champs cultivés.
- Procéder à la vaccination du bétail et prendre des mesures de prophylaxie

### Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie  
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff \_ Sénégal  
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27  
Messagerie : gtp-senegal\_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de l'Agriculture, Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, Comité National du CILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Environnement, Direction Générale Santé et à la presse...